

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève*



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

Vérifier au prononcé

**111^{ème} Session du Conseil de l'Organisation Internationale
pour les Migrations (OIM)**

24 - 27 novembre 2020

Déclaration du Royaume du Maroc

**Prononcée par
Son Excellence Monsieur Omar ZNIBER
Ambassadeur Représentant Permanent**

**Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi, tout d'abord, au nom de la délégation marocaine, de remercier le Directeur Général, Monsieur Antonio Vitorino, pour la qualité de son rapport et sa mobilisation constante en faveur d'une gouvernance multilatérale des questions migratoires.

Ma délégation se réjouit de l'action déterminante menée par l'OIM, qui continue d'accroître ses activités avec 3.500 projets mis en œuvre l'année dernière, en plus de l'augmentation de ses recettes combinées de 17,4% par rapport à 2018, ainsi que l'élargissement de ses ressources humaines qui atteignent 14.811 employés.

Le Maroc ne ménagera aucun effort pour appuyer l'OIM, afin de s'acquitter pleinement de son mandat et de mettre en œuvre ses objectifs et ses programmes, en particulier dans la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Pacte de Marrakech.

Le Royaume, qui est passé ces dernières années d'une terre d'émigration et de transit à un pays d'accueil des migrants, a adopté une politique migratoire, volontariste et exemplaire, basée sur des valeurs humanistes et de solidarité, incarnée dans la Stratégie nationale d'immigration et d'asile (SNIA).

Pour rappel, la SNIA a assuré l'accès des migrants et réfugiés aux services de base, notamment l'éducation, la santé, le logement, la formation professionnelle et l'emploi, ainsi que l'organisation de deux campagnes exceptionnelles de régularisation de la situation des milliers de migrants, en vue de leur fournir une meilleure intégration.

Fidèle à ses valeurs et ses engagements, le Maroc n'a cessé de plaider pour une approche globale et concertée du phénomène migratoire, tout en jouant un rôle constructif et fédérateur sur le plan régional et international, pour faire avancer l'agenda mondial des migrations.

C'est dans ce contexte que Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, en Sa qualité de Leader de l'Afrique sur la question de la migration, a présenté le Rapport sur le rôle de l'Afrique dans la nouvelle gouvernance de la migration lors du 33^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, à Addis-Abeba, les 9 et 10 février 2020. Ce Rapport avait pour objectif de :

- I) établir un état des lieux de la question migratoire en Afrique ;
- II) décliner le rôle essentiel de l'Observatoire africain sur les migrations dans la gouvernance migratoire en Afrique ; et
- III) affirmer la place centrale de l'Afrique dans la mise en œuvre du Pacte de Marrakech.

Dans ce même esprit, mon pays continue de contribuer substantiellement à la gestion régionale de la question migratoire, en témoigne l'organisation de la 8^{ème} Conférence Ministérielle du Dialogue 5+5 sur la Migration et le Développement, à Marrakech, les 1^{er} et 02 mars 2020, qui a été sanctionné par des recommandations et une feuille de route pour l'opérationnalisation, en projets concrets et programmes pratiques, de la déclaration finale.

Cette Conférence était l'occasion de réaffirmer la volonté de travailler étroitement en matière de la question migratoire, sur la base de la responsabilité partagée et la solidarité agissante, en vue d'une meilleure gestion des flux migratoires dans la région.

**Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général,**

La pandémie de COVID-19 a non seulement mis à rude épreuve les systèmes nationaux de santé et de protection sociale, mais aussi elle a impacté considérablement les flux migratoires et la mobilité humaine de par le monde.

Ma délégation apprécie, à sa juste valeur, la réaction rapide et anticipée de l'OIM face à cette crise sanitaire sans précédent, qui s'est traduite par l'activation des méthodes innovantes de travail et la continuation de l'exécution des programmes et des activités.

Nous nous réjouissons également de l'adoption du Plan stratégique mondial de préparation et de réponse à la pandémie de COVID-19 de l'OIM, qui définit des objectifs de financement de 116,1 millions de dollars, couvre toutes les régions du monde et comprend un large éventail d'activités.

A cette occasion, ma délégation appelle, à nouveau, à inclure toutes les personnes - y compris les migrants, quel que soit leur statut migratoire, les réfugiés et les personnes déplacées - dans les efforts visant à atténuer les conséquences de la pandémie, conformément à l'un des engagements clés du Programme de développement durable à l'horizon 2030 « *ne laisser personne pour compte* ».

Les migrants et les personnes déplacées sont confrontés aux mêmes menaces sanitaires que les populations d'accueil, mais peuvent être particulièrement vulnérables en raison des circonstances de leur voyage et des mauvaises conditions de vie et de travail dans lesquelles ils se trouvent ou des obstacles à l'accès aux soins de santé.

Il est aussi nécessaire d'inclure les migrants et les réfugiés dans les mesures qui sont introduites pour atténuer le ralentissement économique causé par la pandémie, sachant que plusieurs millions de personnes susceptibles de perdre leur emploi dans le monde en raison d'une éventuelle récession, les migrants et les réfugiés resteront parmi les groupes de population les plus vulnérables à être touchés et à risquer d'être stigmatisés.

**Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général,**

Au moment où l'OIM entreprend un chantier de réforme interne et structurelle pour renforcer sa haute direction, ma délégation souhaite réitérer son soutien à ce processus, qui répond à un besoin réel, et aura, sans nul doute, un impact positif sur l'efficacité de l'Organisation sur terrain et dans l'application de ses programmes.

Il va de soi que cela concerne également les efforts pour mettre en valeur le Pacte de Marrakech, notamment dans le cadre de l'initiative des pays champions de la mise en œuvre du Pacte dont mon pays a été parmi les premiers à y adhérer, comme un cadre d'échange et de partage d'expérience, d'idées, et de leçons apprises dans la mise en œuvre de ce Pacte.

En tant que membre actif de son Comité de pilotage, le Maroc se félicite de la décision récente du Fonds d'affectation spéciale pour les migrations d'accorder un soutien financier aux six premiers programmes conjoints, ce qui permet ainsi de mettre à exécution des projets intégrant les principes directeurs énoncés dans le Pacte mondial.

Ma délégation insiste sur le rôle important de ce moyen de financement pour trouver des solutions adaptées, en octroyant un financement de démarrage et d'amorçage, en vue de relancer des projets spécifiques en la matière, que nous considérons comme importants, notamment dans le contexte actuel marqué par la pandémie de COVID-19.

Enfin, je ne saurais clore sans souligner l'importance des examens régionaux de la mise en œuvre du Pacte mondial, prévus à partir des prochaines semaines. En remerciant l'OIM et le Réseau des Nations Unies sur les Migrations pour leur contribution à ce processus, ma délégation estime qu'il est essentiel que cette première étape du suivi du Pacte se déroule avec succès, en prévision de la tenue du Forum international d'examen des migrations en 2022.

Dans ce sens, je voudrais rappeler la décision du Maroc d'abriter le premier Forum régional africain pour la mise en œuvre du Pacte mondial, ainsi que sa mobilisation constante pour assurer le succès de cet événement important.

Je vous remercie.